

Questions orales

Cela représente une majoration notable, et tous les paiements de transfert, surtout les paiements de péréquation et les paiements versés pour le Régime d'assistance publique du Canada, affichent une hausse considérable, certainement supérieure à l'augmentation annuelle des dépenses au titre des programmes.

[Français]

Mme Sheila Copps (Hamilton-Est): Monsieur le Président, la réalité est que 700 000 jeunes enfants canadiens devront trouver à manger par l'entremise des banques alimentaires. Dans un des pays les plus riches au monde, c'est honteux! Il y a 95 000 assistés sociaux à Montréal seulement.

Ma question s'adresse au ministre. Comment les provinces et les municipalités peuvent-elles respecter leurs obligations auprès des personnes pauvres, quand le fédéral continue à couper le montant total des paiements de transfert aux provinces?

[Traduction]

L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre et ministre des Finances): Monsieur le Président, la même réponse s'applique.

J'invite la députée à réexaminer les faits. Elle s'apercevra que, dans l'ensemble, le taux de croissance annuel des paiements de transfert, entre 1984-1985 et 1992-1993, s'élève à 5,4 p. 100. Le taux de croissance de 1991-1992 à 1992-1993 est de 5,1 p. 100.

Évidemment, ce n'est pas le même taux que nous observons en pleine période inflationniste. Cependant, quand le taux d'inflation se maintient à 1,6 ou 1,7 p. 100, une hausse de 5 ou 5,5 p. 100 des paiements de transfert doit être considérée comme une augmentation très importante.

Mme Sheila Copps (Hamilton-Est): Monsieur le Président, une exposition de photos commence aujourd'hui à l'hôtel de ville de Toronto. Cette exposition a pour thème «Les enfants qui fréquentent les banques d'alimentation au Canada». Ils sont 700 000 au Canada, dont plusieurs milliers dans cette ville qui ne sauraient survivre sans l'aide des banques d'alimentation.

Ma question s'adresse au vice-premier ministre. Étant donné que les mesures prises par son gouvernement ont obligé les autorités provinciales et municipales à réduire directement et indirectement les services aux démunis, comment peut-il honorer l'obligation qu'il a contractée devant les Nations Unies en ratifiant cette merveilleuse déclaration sur les droits des enfants, alors que le gouvernement fédéral continue d'enlever le pain de la bouche des petits Canadiens?

L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre et ministre des Finances): Madame la Présidente, il s'agit d'une conclusion erronée, car les paiements de transfert à l'Ontario ont augmenté au rythme de 6,2 p. 100 par année de 1984-1985 à 1992-1993.

En fait, cette année, quelque 10 milliards de dollars seront transférés à l'Ontario, sous forme de paiements de transfert et de points d'impôt. Nous faisons une utilisation très généreuse de l'argent des contribuables en accordant une augmentation annuelle de 6,2 p. 100, et ce, même si, dans l'ensemble, l'augmentation de nos dépenses de programmes est limitée à 3,5 ou à 3,6 p. 100. La députée devrait réfléchir à cela et considérer que, en ces temps difficiles où nous essayons de réduire le déficit, il s'agit d'une contribution très généreuse du gouvernement fédéral.

• (1420)

M. David Walker (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur le Président, ma question s'adresse au vice-premier ministre.

La ville d'Edmonton compte maintenant quatre députés et 60 programmes d'aide alimentaire.

Le 25 mars, ANAWIM, organisme qui oeuvre dans le centre-ville, a distribué 121 paniers de provisions pour aider 199 personnes à se nourrir en attendant que leur chèque d'aide sociale arrive à la fin du mois. C'est un jour typique pour cet organisme durant la dernière semaine de chaque mois.

Le ministre va-t-il enfin admettre à la Chambre que les politiques économique et sociale du gouvernement sont en train de détruire sa propre province?

L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre et ministre des Finances): Monsieur le Président, évidemment, tous les gouvernements, que ce soit au niveau fédéral, provincial ou municipal, sont aux prises avec d'importantes augmentations des coûts. Nous nous efforçons quand même d'être généreux, tout en essayant de réduire le déficit et de limiter la croissance de la dette qui gruge une partie de l'argent dont les pauvres et les enfants du Canada pourraient profiter autrement.

Je rappelle au député que, si nous ne réglons pas ces problèmes fondamentaux que sont la dette et le déficit, nous aurons de moins en moins d'argent à donner aux enfants, aux pauvres et aux gagne-petit. Nous essayons de gérer les finances du pays de manière à pouvoir régler ces problèmes fondamentaux de façon équilibrée, tout en créant un climat propice à l'investissement et à l'emploi. Il ne faut pas seulement protéger les emplois existants, mais en créer de nouveaux.